



## APPEL DE CANDIDATURES

### POSTES DE TITULAIRES DE CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA

### INSTITUTS DE RECHERCHES EN SANTÉ DU CANADA (IRSC, NIVEAU 1)

La [Faculté des sciences sociales](#) de [l'Université Laval](#) lance un appel à candidatures pour des Chaires de recherche du Canada (niveau 1) des Instituts de recherches en santé du Canada (IRSC).

Activement impliquée dans son milieu depuis plus de 80 ans, la Faculté des sciences sociales forme les acteurs et actrices de changement de demain. Reconnue comme une référence en matière d'innovation et de justice sociale à l'échelle internationale, elle contribue au mieux-être des personnes, des collectivités et du monde. La Faculté regroupe cinq départements (**anthropologie, économique, relations industrielles, science politique, sociologie**) ainsi que trois écoles (**psychologie, travail social et criminologie, études internationales**), où évoluent plus de 180 membres du corps professoral et plus de 6 300 étudiantes et étudiants. La Faculté compte des programmes d'enseignement aux trois cycles, notamment 16 programmes de maîtrise et 9 programmes de doctorat. La Faculté préconise depuis sa fondation des projets de recherche et d'enseignement qui contribuent au développement humain et au développement social. Elle compte 7 chaires de recherche du Canada, 15 chaires en partenariat, 3 chaires de leadership en enseignement, 14 regroupements de recherche et 8 revues scientifiques, ce qui en fait un milieu de recherche stimulant, dynamique et diversifié.

Engagée dans son milieu et dans la collectivité, l'Université Laval s'inscrit comme un partenaire majeur de grands acteurs de la Ville de Québec et contribue aux innovations canadiennes en matière de développement, de recherche et de transfert des connaissances. Par le partage des savoirs, la mise en valeur de ses expertises et sa culture d'inclusion des diversités, elle contribue à l'essor de la communauté de façon durable. L'Université Laval rayonne internationalement grâce à plus de 275 centres, chaires, instituts et autres regroupements de recherche, dont 94 chaires de recherche du Canada. La communauté lavalloise regroupe plus de 1 600 membres du corps professoral et plus de 47 000 étudiantes et étudiants. Pour en savoir davantage sur l'Université Laval, visitez [www.ulaval.ca](http://www.ulaval.ca). Pour mieux connaître la Ville de Québec, consultez <https://www.quebecregion.com/fr/>

#### **Engagement de l'Université envers l'équité, la diversité et l'inclusion (ÉDI)**

L'Université Laval rejette toute forme de discrimination, favorise l'excellence de la recherche et de la formation en recherche et garantit l'égalité des chances à toutes les personnes candidates. Elle appuie le principe énonçant que l'excellence et l'équité sont compatibles et complémentaires. Nous accueillons et encourageons les candidatures de personnes racisées ou appartenant à une minorité visible, de femmes, de personnes des Premiers Peuples au Canada (autochtones), de personnes en situation de handicap, de minorités ethniques, de personnes des communautés 2ELGBTQI+, ainsi que de toutes les personnes qualifiées ayant les compétences



et les connaissances nécessaires pour s'engager de manière productive auprès de diverses communautés.

En choisissant l'Université Laval, vous pourrez bénéficier des mesures d'intégration suivantes :

- des journées d'accueil pour les nouveaux membres du corps professoral
- du mentorat par des pairs
- des cours de français gratuits pour vous et la personne conjointe
- un soutien à l'installation dans la ville de Québec et une aide à la recherche d'emploi pour la personne conjointe, si vous provenez de l'international
- une exemption d'impôts (sous certaines conditions)

L'Université Laval a publié en novembre 2020 une mise à jour de son [Plan d'action en matière d'équité, de diversité et d'inclusion](#) en vue d'accroître la représentativité, aux postes de titulaires de CRC au sein de notre institution, des personnes issues des quatre groupes désignés, à savoir les femmes et les personnes de la diversité de genre, les personnes en situation de handicap, les Autochtones, et les personnes appartenant à une minorité visible.

L'Université Laval a fait des progrès importants pour combler les écarts de représentation parmi ses titulaires de CRC. Des efforts supplémentaires demeurent requis pour atteindre les cibles de représentation des échéances 2025, 2027 et 2029. Pour de plus amples explications sur les justifications de ces engagements envers l'EDI ainsi que pour connaître les écarts de représentation que l'Université doit combler d'ici 2029, nous vous invitons à consulter les pages web [dédiées à l'EDI](#) ainsi que celles du [Programme des CRC](#).

### ***Profil recherché***

Le [Programme de chaires de recherche du Canada](#) (CRC) vise à attirer et retenir certains des chercheurs et chercheuses parmi les plus accomplis et prometteurs au monde.

Les candidates et candidats à une chaire de niveau 1 doivent détenir un statut de professeur titulaire ou de professeur agrégé près de la titularisation. **Les chaires de niveau 1** dites « seniors » sont destinées à des chercheuses et chercheurs exceptionnels reconnus par leurs pairs comme des leaders mondiaux dans leur domaine. Ces chaires, d'une durée de sept ans et renouvelables une fois, sont d'une valeur de 200 000\$ par année et contribuent à financer le salaire de la personne titulaire.

Les candidates et candidats à une chaire de niveau 1 doivent proposer un programme de recherche original, novateur, de la plus haute qualité et avoir des compétences en enseignement et supervision d'étudiants et étudiantes de cycles supérieurs.

### ***Interruptions de carrière et situations personnelles***

Dans le respect des valeurs de diversité et d'équité, l'Université Laval reconnaît que les interruptions de carrière et les situations personnelles comme un congé parental, un congé de maladie prolongé, une formation clinique, des soins à un membre de la famille ainsi qu'un handicap peuvent avoir un effet sur la productivité et les réalisations en recherche. Les



candidates et candidats sont ainsi invités à identifier et expliquer, le cas échéant, ces effets afin qu'ils soient pris en compte lors de l'évaluation de leur candidature.

### **Mesures d'adaptation**

Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes en situation de handicap en fonction de leurs besoins dans le cadre de ce concours, et ce, en toute confidentialité. Si vous avez besoin d'une mesure d'adaptation, nous vous invitons à communiquer avec Dominique Tanguay, conseillère en développement de la recherche et personne-ressource en équité, diversité et inclusion à la Faculté des sciences sociales, à l'adresse [dominique.tanguay@fss.ulaval.ca](mailto:dominique.tanguay@fss.ulaval.ca).

Pour en savoir plus sur le programme et les critères d'admissibilité des candidates et candidats, veuillez consulter le site Web [Programme de chaires de recherche du Canada](#)

### **Description du poste**

Le statut de titulaire d'une Chaire de recherche du Canada permet de dédier davantage de temps à des travaux de recherche dans sa charge professorale. Les fonctions incluent les activités de recherche, de publication et de rayonnement, l'enseignement aux trois cycles d'études, l'encadrement aux deuxième et troisième cycles, et toute autre activité prévue à la convention collective des professeures et professeurs.

Les candidates et les candidats devront posséder un doctorat dans une discipline enseignée ou connexe à celles enseignées à la Faculté des sciences sociales et devront fournir la preuve de leur excellence en enseignement et en recherche.

Dans le cadre de cet appel, la Faculté accueille les candidatures qui s'inscrivent dans les écoles et départements suivants :

- [École de psychologie](#),
- [École supérieure d'études internationales](#).

### **Exigences**

Le Programme des Chaires de recherche du Canada est fondé sur un engagement indéfectible à l'égard de l'excellence en recherche et en formation. Les candidates et candidats doivent démontrer un apport différentiel important comparativement à des chercheuses ou chercheurs œuvrant dans le même domaine à l'international. Cet apport différentiel se définit par une évaluation globale des réalisations des personnes candidates notamment en enseignement, en recherche, en supervision d'étudiantes et d'étudiants, en publication, en transfert de connaissances et en leadership. Les candidatures retenues doivent franchir avec succès une sélection interne à l'Université Laval (voir les [critères de sélection](#)) et une évaluation par le [Programme des Chaires de Recherche du Canada](#).

### **Dossier de candidature**

Le dossier de candidature (attendu au plus tard le 12 juin à 15 h) doit comprendre :

- Un curriculum vitae en format PDF, correspondant au format [CV des CRC](#).



- Une description du programme de recherche proposé (maximum 4 pages) et de l'effet structurant (maximum 1 page) en format PDF. Les instructions détaillées sont décrites dans le document [Instructions aux personnes candidates](#).
- Le [formulaire d'auto-identification](#) rempli (pour les candidatures externes seulement)
- Une courte lettre de présentation qui précise l'organisme et le niveau de la Chaire ainsi que l'unité (département ou école) à laquelle la personne souhaite que sa candidature soit présentée. Les candidatures ne peuvent être soumises qu'à une seule unité et à un seul organisme.

L'ensemble du dossier doit être envoyé en un seul courriel, à l'adresse [recherche@fss.ulaval.ca](mailto:recherche@fss.ulaval.ca), au plus tard le 12 juin 2023 à 15 h (heure du Québec).

Un comité d'évaluation sera formé dans chacune des unités participant à cet appel. Ce comité analysera les dossiers de candidatures externes reçus au terme de la période d'affichage. Par la suite, les assemblées départementales devront approuver la candidature afin que le dossier soit transmis au VRRCI en vue de l'évaluation #1.

Les candidatures qui seront retenues au terme de l'évaluation #1 devront fournir des documents supplémentaires. Des précisions seront fournies aux personnes concernées à la suite de l'annonce des résultats de l'évaluation #1 (semaine du 6 novembre). Ces documents consisteront en :

- Un document d'une page détaillant les appuis accordés à la Chaire de recherche du Canada
- Une lettre signée par la personne en autorité (ex. direction d'unité, de centre, de groupe de recherche ou titulaire d'une chaire) pour chacun des appuis évoqués dans le document précédent.

Ces documents seront attendus durant la semaine du 13 novembre 2023.

- Un document de 3 pages sur les effets structurants de leur candidature pour l'unité, le centre de recherche (le cas échéant) et pour l'Université

Les candidatures qui seront retenues à la suite de la sélection facultaire seront invitées à rédiger, avec l'appui de l'équipe du vice-décanat à la recherche :

- Un document de 3 pages sur les effets structurants de leur candidature pour l'unité, le centre de recherche (le cas échéant) et pour l'Université.

Ce document sera nécessaire pour le dépôt du dossier en vue de l'évaluation #2 au VRRCI (au plus tard le 20 décembre 2023).

#### **Calendrier pour le dépôt des candidatures :**

- 12 juin 2023, 15 h : Fin de la période de réception des candidatures pour le concours facultaire.
- 15 août 2023 : Dépôt d'un [formulaire d'avis d'intention](#) au Vice-rectorat à la recherche, à la création et à l'innovation (VRRCI)
- 5 septembre 2023 : Dépôt des candidatures au VRRCI pour l'évaluation de l'excellence ([évaluation #1 du concours institutionnel](#)).
- Semaine du 6 novembre 2023 : Annonce des résultats de l'évaluation #1 par le VRRCI



- 20 décembre 2023 : Dépôt des lettres facultaires au VRRCI [en vue de l'évaluation #2](#)
- Fin janvier 2024 : Annonce des résultats de l'évaluation #2 par le VRRCI
- Au plus tard à la mi-avril 2024 : Dépôt des candidatures au Secrétariat des Programmes Inter-organismes à l'Intention des Établissements

L'embauche dans un poste de professeur ou professeur est conditionnelle à l'obtention d'une Chaire de recherche du Canada, et par conséquent à la réussite de toutes les étapes du processus de sélection.

Date d'entrée en fonction : Au plus tôt à l'automne 2024.